

■ **BATIGROUP SA**, succursale à Satigny, entreprise de construction et de travaux publics, etc. ayant son siège à Bâle (FOSC du 09.07.2003, p. 8). La procuration de Favre Olivier est radiée. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Lorenzi Antonio, d'Italie, à Chêne-Bourg. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Mégroz Marc, d'Epesses, à Boulens.

Journal no 4386 du 06.04.2004
(02211338 / CH-660.0.882.986-0)